

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC M. HAGNERELLE DOYEN INSPECTEUR GENERAL HISTOIRE- GEOGRAPHIE

Proposé par Madame CLODINE-FLORENT Chantal PLP Lettres-Histoire-Géographie LP Ducharmoy St Claude

En introduction, M. Hagnerelle a rappelé les éléments du discours du 4 sept 2015 de Mme la ministre de l'Education nationale qui insiste sur la place de l'enseignement général en lycée professionnel. En effet, elle cite le Français et l'Histoire Géographie comme étant des enseignements centraux de la voie professionnelle. Elle rappelle que ce sont des disciplines généralistes non adaptées à une filière. Car tous les élèves de Bac Pro ont droit au même enseignement, à la même culture quelque soit leur série.

La formation que nous dispensons doit les préparer à s'adapter aux nouveaux métiers et à la mobilité. M. Hagnerelle précise que les professionnels réclament aujourd'hui des diplômés compétents maîtrisant l'expression française écrite et orale et possédant un certain niveau de culture générale. C'est pour cela que l'enseignement général occupe une place centrale dans l'apprentissage. Il est à noter que plus le niveau moyen augmente, plus l'enseignement général prend de l'importance ainsi le Français et l'Histoire-Géographie sont des disciplines centrales et non secondaires.

L'inspecteur général a apporté des informations concernant les épreuves du BP, du BEP et du Bac Pro, ainsi que l'EMC et le développement durable

1) L'épreuve d'histoire-géographie au Bac pro

- La 1^{ère} question est transformée en une série de petites questions à l'image de l'épreuve du Bac Technologique (depuis la session de juin 2015). Mais elle demeure une question de connaissance. Il y a des connaissances à maîtriser dans chaque sujet d'étude.
- L'EMC remplace l'Education Civique en BEP et au Bac Pro. L'épreuve portera sur les points du programme désignés en début d'année (*Concernant les questions des programmes d'EMC à traiter, on peut conseiller aux professeurs de s'engager, en ce début d'année, sur des questions plus familières telles que "le vote" ou "le rôle des différents médias" en classe de première, et des questions telles que "la laïcité" ou "la responsabilité environnementale, l'interdépendance humanité-nature" en terminale*). Elle se composera d'un questionnement à partir d'un document et comportera une question exigeant une réponse argumentative où le candidat devra donner son avis et prendre position. L'ensemble de l'épreuve consistera en une sorte d'étude de cas.

2) L'EMC

C'est un enseignement réservé exclusivement aux professeurs de Lettres-Histoire-Géographie. Il se substitue à l'Education Civique, est évalué seulement en lycée professionnel et au collège (voir nouveau DNB). Le ministère a consacré 14 h à l'EMC amputées sur la dotation du Français et de l'H-G.

Le programme est identique pour tous les lycées mais l'enseignement n'est pas évalué en lycée général et technologique. Le programme étant irréalisable au regard de la dotation horaire, chaque année l'inspection générale communiquera les points à privilégier qui seront évalués aux épreuves d'Histoire et de Géographie au BEP et au Bac Pro. Le ministère a publié le « parcours citoyen » consultable sur son site et celui de Lettres-Histoire de notre académie. Cet outil de grande qualité est à la disposition de toutes les disciplines.

3) Epreuve de contrôle

Pas de changement des modalités cette année. L'inspecteur reconnaît que cette épreuve est à revoir. Seulement il était question d'entamer une réforme globale. Mais cela demande du temps. Car il faut changer les textes. M. Hagnerelle préconise donc une évolution à l'intérieur du Français et de l'Histoire -Géographie sans changer les textes. Nous serons informés de tout changement.

4) La rentrée 2016-2017

- Le BP

Les nouveaux programmes de Français et d'Histoire-Géographie ont été publiés ainsi que les modalités des épreuves résultantes qui se passeront en 2018.

- Le BEP

L'épreuve ponctuelle est maintenue mais elle a été simplifiée. Dorénavant elle comporte 3 questions : 1 en Histoire, 1 en Géographie et 1 en EMC. Il y aura toujours un sujet de connaissances avec un questionnement et un sujet autour de documents (situations).

5) Le développement durable

Ce thème est incontournable et primordial. Il doit être traité dans la perspective de l'augmentation de la population mondiale entre 8 et 9 milliards vers 2050. La problématique à développer est comment faire face aux besoins de cette population tout en lui procurant un niveau de vie décent dans un développement minimum. L'objectif est l'avenir de l'humanité par la planète, le développement de l'humanité sur une planète durable. Nous devons faire réfléchir et travailler sur ces enjeux qui sont d'une importance capitale pour notre discipline. Eduquer au développement durable, est faire comprendre les enjeux de notre mode de vie (pollution, ressources épuisables et limitées...). L'éducation doit responsabiliser et non culpabiliser. Le sort de la planète n'est pas réglé ; elle sera demain ce que nous en ferons, (nous désigne les jeunes, les élèves....). La même attention doit être accordée au sujet d'étude concernant les risques naturels.